

CERTIFICAT D'AFFICHAGE

Mme la maire de LILLE certifie que l'avis A2 et l'arrêté n°22A0179
de Mr le Président de la Métropole Européenne de Lille relatif à :
*Enquête publique portant sur autorisation modificative au titre de
la loi sur l'eau de la ZAC Saint-Sauveur*

ont été affichés à l'entrée de l'hôtel de ville et dans les lieux
publics du 24 mai 2022 au 11 juillet 2022 inclus.

Date :

Signature de Mme la Maire,

Pour le Maire de Lille
et par délégation,
L'Adjoint au Maire
Marie-Christine STANIEC-WAVRANT

